

Le Parc naturel régional du Queyras, gestionnaire des Zones de Protection Spéciale pour les oiseaux du Haut-Guil et du Bois des Ayes et de la Réserve Naturelle Nationale de Ristolas Mont Viso, a mis en place un diagnostic d'habitat de nidification et d'élevage du Lagopède alpin expérimental. L'objectif était de prendre en considération la présence potentielle de Lagopède alpin, au même titre que le Tétrasyre, dans les documents de gestion pastorale. Le Lagopède alpin est en effet une espèce particulièrement vulnérable et il est constaté par différents outils sa baisse des effectifs à minima dans une partie des sites considérés. Un diagnostic ayant déjà été développé sur le Tétrasyre, la conservation de cet oiseau peut avoir pour conséquence le report fréquent des troupeaux dans les territoires de Lagopède alpin. Dans ce contexte, une double approche a été développée :

- Une étude cartographique des sites d'étude a permis de déterminer que la présence de Lagopèdes alpins pendant la période de nidification et d'élevage (n=59) se situe fréquemment dans trois alliances phytosociologiques : Caricion curvulae, Potentillon caulescentis et Androsacion alpinae. Une cartographie de présence potentielle a ainsi pu être éditée par la présence de ces trois alliances dans la Réserve naturelle.
- L'élaboration d'un diagnostic d'habitat de nidification et d'élevage du Lagopède alpin. Pour cela, un maillage d'un hectare par maille a été choisi ; avec la possibilité pour chacune de devenir favorable, moyennement favorable ou non favorable pour le Lagopède alpin. A partir de précédentes études portant sur le régime alimentaire de cet oiseau a été définie une liste d'espèces ou de familles végétales potentiellement intéressantes pour le nourrissage à cette période. Cette liste a été affinée en fonction des espèces présentes sur le massif étudié. En plus de la végétation, des variables géomorphologiques ont également été identifiées (exposition, altitude, pente, présence de combe à neige, taux de recouvrement de rocaille, recouvrement et hauteur des strates herbacée et ligneuse). Sur le terrain, l'agent relève chacune des 10 variables proposées. Une note de 0 à 2 est associée à chaque résultat de variable. La somme des notes permet de connaître si la maille est favorable à la nidification et à l'élevage des jeunes.

Ce travail a permis de révéler la complémentarité d'approches entre l'étude cartographique et les relevés de terrain. Une poursuite de l'expérimentation est à envisager en vue d'un éventuel déploiement sur d'autres territoires :

- L'évolution du critère « espèces végétales », avec des listes par territoires, ou une liste nationale, voir des critères plus généraux tels que la diversité végétale. L'idée est de mettre le curseur au bon niveau du rapport coût/bénéfice pour les gestionnaires.
- Une révision des classes finales afin de permettre une traduction en termes de gestion :
 - o Non favorable pour des habitats qui malgré des mesures de gestion ne seront jamais intéressantes pour cette espèce à cette période ;
 - o une classe intermédiaire qui pourrait traduire la possibilité pour ces mailles d'évoluer vers des zones favorables après la mise en place de gestion adaptée (réouverture milieu, adaptation pastorale notamment).

De vives remerciements sont adressés aux contributeurs à ce travail : l'équipe de la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso et notamment Nicolas Tenoux et Thierry Faivre, stagiaire à l'époque, les bureaux d'étude OPEDD et Consulterre et l'équipe Natura 2000.

Anne-Laure Bonato, Garde technicienne animatrice Réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso, animatrice Natura 2000 ZPS Bois des Ayes et Haut-Guil, PNR Queyras